

République Française

HAUTES-PYRENEES - Bagnères-de-Bigorre

Commune de TILHOUSE

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 mai 2024

Date de la convocation :

Membres en exercice : *Le jeudi 30 mai 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Joëlle ABADIE.*

Présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance :
Madame Priscilla MARECHAL

Présents : Madame Joëlle ABADIE, Monsieur Jean-Michel VIAU, Madame Coralie SORDO, Monsieur Juan NARANJO, Monsieur Alain FORTRIE, Madame Séverine LALA, Madame Denise LECLERC, Madame Priscilla MARECHAL, Monsieur Sébastien OZON, Monsieur JérémY SERRES, Madame Sylvie TOUJAS

Représentés :

Excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV 2024-04 (10 avril 2024)
2. Eau potable : Proposition d'un compteur à la sortie du réservoir
3. Projet agri-photovoltaïque de la Lande
4. Projet City Sport
5. Travaux cimetière
6. Suivi du Projet WWF
7. Projet d'implantation d'un site de téléphonie mobile pour améliorer la couverture de la commune de Benqué-Molère
8. Préparation des élections du 9 juin
9. Projet Tête en LED
10. Divers
11. CCPL

RÉSUMÉ DES DÉBATS :

Début de séance : 20h30

1/ Approbation du PV 2024-04 (10 avril 2024)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Eau potable : Proposition d'un compteur à la sortie du réservoir

Suite à la découverte d'un différentiel important de consommation d'eau (environ 5000m3) probablement dû à une fuite, Veolia propose la mise en place compteur au niveau du village. Nous acceptons cette proposition pour éviter ce type de problème dans l'avenir.
Travaux Veolia fuite caniveau route des baronnies en face entrée vieux cimetière.
Reconduite de la convention prestation de services et travaux entre Véolia et la commune : signature prévue le 3 juin à 9h30 à la Mairie.

3/ Projet agri-photovoltaïque de la Lande

M. Ronsin (Energy Kontor) nous a informé d'un avis défavorable émis par les Services de de l'Etat suite au dépôt du dossier relatif au projet agri-photovoltaïque.
Afin de connaître la raison de cet avis la commune a demandé un rendez-vous à M. Le Préfet en présence de Joëlle Abadie, Jean-Michel Viau pour représenter la commune, Jean-Paul Laran (maire de Capvern) et M. Ronsin d'Énergie Kontor. Le RV est prévu le 6 juin à 14h afin de défendre ce projet important pour notre commune et dont les réunions de présentation à la population ont montré qu'il était très bien accepté et même encouragé par les Tilhousains.

4/ Projet City Sport

Plusieurs entreprises spécialisées dans la construction de City Sport ont été démarchées pour proposer des devis.

5/ Travaux cimetière

Suite à l'épisode de grêle du 23 août 2023 ayant endommagé la toiture du porche du cimetière, nous avons demandé un devis à Dimitri Tajan dont le montant sera affecté au DETR

6/ Suivi du Projet WWF

Les prochaines étapes consisteront à la contractualisation par l'intermédiaire d'une ORE (Obligation Réelle Environnementale).
Le projet va également faire l'objet d'une publication dans le magazine La Montagne.

7/ Projet d'implantation d'un site de téléphonie mobile pour améliorer la couverture de la commune de Benqué-Molère

Les discussions continuent entre la régie Haut Débit et la commune de Benque-Molère pour améliorer les services sur les 2 communes.

8/ Préparation des élections du 9 juin

Tenue du bureau de vote à tour de rôle par tranche horaire de 2h30 par les conseillers municipaux.

9/ Projet Tête en LED

Le projet suit son cours.

10/ Divers

11/ CCPL

Fin de séance : 23h45

Madame Priscilla MARECHAL
Secrétaire de Séance

Madame Joëlle ABADIE
Présidente de séance



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

DE 01 2024 - Convention d'assistance technique réseau distribution eau potable

Madame le Maire expose les conditions étudiées avec Véolia Eau concernant l'assistance technique pour l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable.

Compte tenu de l'étude menée par la CCPL dans le cadre du transfert de compétence prévu par la loi, elle propose de renouveler convention pour un an avec Véolia Eau dans l'attente des résultats de l'étude en cours.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve cette proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention.